

Food and
Beverage
Canada



Aliments
et boissons
Canada

Le 25 février 2022

L'honorable Chrystia Freeland
Vice-première ministre et ministre des Finances
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

L'honorable Randy Boissonnault
Ministre associé des Finances
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Au nom d'Aliments et boissons Canada – Food and Beverage Canada, nous vous remercions de nous donner l'occasion de formuler des recommandations en prévision du budget 2022.

Tout au long de la pandémie de COVID-19, les fabricants d'aliments et de boissons du Canada – en tant qu'acteurs d'une infrastructure essentielle du pays – ont continué de mener leurs activités et ainsi fait en sorte que les Canadiens aient accès aux aliments dont ils avaient besoin. Pour assurer la sécurité de tous, les entreprises d'aliments et de boissons ont investi bien au-delà d'un milliard de dollars pour modifier leurs établissements et centres de distribution et mettre en œuvre des mesures pour protéger leurs travailleurs. Parallèlement, les travailleurs de première ligne du secteur alimentaire ont fait preuve de dévouement envers les Canadiens en continuant à travailler sur place pour veiller à garnir les tablettes des épiceries canadiennes.

Le présent mémoire, préparé au nom des fabricants d'aliments et de boissons du Canada dans le cadre des consultations prébudgétaires, décrit les politiques et les programmes fédéraux à mettre en œuvre pour soutenir la relance du secteur alimentaire du Canada au sortir de la pandémie de COVID-19 et assurer sa prospérité à venir. Au moyen des recommandations qui y sont formulées, nous exhortons le gouvernement fédéral à affirmer son engagement à l'égard du système alimentaire du Canada et à s'attaquer aux problèmes systémiques qui l'empêchent de réaliser son plein potentiel en collaboration avec les fabricants d'aliments et de boissons.

Le secteur de la fabrication des aliments et des boissons est l'un des secteurs les plus importants du Canada. Présentes dans chaque province et région, les quelque 8 000 entreprises du secteur jouent un rôle crucial en contribuant à la souveraineté alimentaire et au bien-être économique du pays et en soutenant son secteur agricole primaire et ses objectifs commerciaux internationaux.

Le secteur des aliments et des boissons est le plus grand secteur manufacturier au Canada. En effet, les fabricants d'aliments et de boissons du Canada génèrent des ventes annuelles de 118 milliards de dollars et emploient en temps normal quelque 300 000 travailleurs.

ALIMENTS ET
BOISSONS
ATLANTIQUE



FOOD &
BEVERAGE
ATLANTIC



FOOD &
BEVERAGE
manitoba



FOOD AND
BEVERAGE
ONTARIO

Ils sont au cœur de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada. Peu de produits agricoles canadiens arrivent dans les épiceries et les restaurants du pays sans avoir été transformés au préalable par un fabricant d'aliments canadien. Comme nous le constatons depuis le début de la pandémie de COVID-19, la souveraineté alimentaire du Canada et la sécurité alimentaire des personnes et des collectivités reposent sur la vigueur du secteur alimentaire national.

Main-d'œuvre

Malgré sa taille et son importance, le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons se heurte à des obstacles qui menacent sa stabilité et sa capacité de croissance. Il n'y a pas de plus grande menace pour le secteur et la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada que le manque de travailleurs.

À l'heure actuelle, les fabricants d'aliments et de boissons du Canada font face à une débilante crise de la main-d'œuvre, et certaines entreprises signalent des taux de postes vacants de 25 %, en moyenne. L'incapacité à maintenir en poste une main-d'œuvre robuste compromet notre capacité à soutenir le système agricole et alimentaire du pays. Les travailleurs du secteur alimentaire sont en proie à un épuisement physique et émotionnel, la production alimentaire canadienne a diminué d'environ 20 %, et les entreprises alimentaires canadiennes risquent maintenant de devoir euthanasier des animaux, ce qui entraînera du gaspillage alimentaire.

Les lettres de mandat émises à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap demandent qu'elles élaborent une stratégie en matière de main-d'œuvre dans le secteur agricole pour combler les pénuries de main-d'œuvre chroniques et persistantes dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments à court et à long terme. Nous avons exhorté les ministres à travailler de concert avec le secteur sur cet exercice important.

Stratégie à court terme en matière de main-d'œuvre

À court terme, le secteur appelle de manière urgente à l'instauration de mesures immédiates pour remédier à la crise actuelle dans le secteur et stabiliser la main-d'œuvre.

En décembre 2021, onze associations du secteur ont présenté au gouvernement fédéral une proposition de Programme des travailleurs étrangers d'urgence d'une durée de 18 mois. En janvier, après de vastes consultations, elles lui ont présenté une version plus détaillée de la proposition. Celle-ci s'appuie désormais sur des programmes actuellement offerts par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour permettre à des travailleurs étrangers supplémentaires de venir au Canada pour soutenir le secteur de la fabrication des aliments et des boissons, tout en leur offrant de véritables voies d'accès à la résidence permanente. Elle n'entraînerait ni dépense supplémentaire ni modification de la législation et fournirait à nos travailleurs le soutien et l'aide dont ils ont besoin alors que nous tentons d'assurer le maintien de la production alimentaire canadienne.

La proposition de Programme des travailleurs étrangers d'urgence vous est fournie en pièce jointe.

Recommandation 1 : Nous recommandons que le gouvernement fédéral approuve et mette en œuvre le Programme des travailleurs étrangers d'urgence comme proposé par le secteur de la fabrication des aliments et des boissons afin d'atténuer la crise immédiate de la main-d'œuvre dans le secteur et de stabiliser la main-d'œuvre.

Stratégie à long terme en matière de main-d'œuvre

À long terme, le secteur agroalimentaire a entrepris, au cours des deux prochaines années, d'élaborer un plan stratégique pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons ainsi que des mesures connexes afin de remédier aux problèmes chroniques de main-d'œuvre. Ce projet, lancé grâce au financement du Centre des compétences futures et dirigé par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et Aliments et boissons Canada, réunira des dirigeants et des intervenants de l'ensemble du secteur agroalimentaire en vue d'élaborer des plans d'action visant divers domaines, dont les suivants : perception du secteur; culture organisationnelle, perfectionnement des compétences; immigration et travailleurs étrangers; automatisation et technologie; équité, diversité et inclusion; infrastructure. Les travaux ont débuté à l'automne 2021 et se termineront à l'été 2023.

Recommandation 2 : Le secteur prend les devants en élaborant un Plan stratégique national pour la main-d'œuvre. Nous recommandons que le gouvernement fédéral reconnaisse le Plan stratégique national pour la main-d'œuvre dans le budget 2022, qu'il tienne compte de son importance pour l'exécution du mandat des ministres visant à remédier aux

pénuries chroniques de main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire et qu'il s'engage à examiner le projet dans le contexte du cadre stratégique pour l'agriculture de 2023.

Automatisation et technologie

Pour garantir la stabilité et la croissance de l'ensemble du système alimentaire du Canada, il est important de favoriser l'adoption de l'automatisation et de la technologie dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons. L'automatisation et la technologie joueront également un rôle important dans l'atténuation des pénuries de main-d'œuvre dans le secteur et dans l'amélioration de la qualité des emplois.

Aujourd'hui, le secteur de la fabrication des aliments et des boissons du Canada tire de l'arrière relativement à l'adoption de technologies de fabrication, y compris sur les plans de l'automatisation, de la robotique et de l'intelligence artificielle. Cette situation est notamment attribuable à l'absence de programmes de financement visant à soutenir l'adoption de technologies en automatisation et en robotique, à l'absence d'un secteur national de l'équipement d'automatisation pour la fabrication, à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et aux obstacles réglementaires qui empêchent ou ralentissent l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés. Les pressions de la pandémie, notamment l'augmentation des coûts, les pénuries de main-d'œuvre et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ont mis en évidence la nécessité de recourir davantage aux technologies de fabrication, mais ont également créé des obstacles supplémentaires à leur adoption.

Recommandation 3 : Nous recommandons que le gouvernement fédéral annonce des mesures visant à encourager l'adoption de l'automatisation en tirant rapidement parti des programmes de financement actuellement offerts, en accélérant l'amortissement et en éliminant les obstacles réglementaires.

Résilience de la chaîne d'approvisionnement

Le système alimentaire du Canada dépend d'une chaîne d'approvisionnement complexe. En effet, celle-ci compte quelque 200 000 exploitations agricoles, 8 000 établissements de fabrication d'aliments et de boissons, 15 000 magasins de détail et 100 000 restaurants qui travaillent ensemble ainsi qu'avec les fournisseurs d'intrants et les acteurs du secteur des transports pour veiller à ce que les Canadiens aient accès aux aliments dont ils ont besoin.

Depuis deux ans, la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada subit des contraintes démesurées et déstabilisantes. Cette situation est complexe et est notamment attribuable à des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales provoquées par la pandémie et les enjeux géopolitiques, à la hausse des prix, à des catastrophes naturelles, à des menaces à la cybersécurité, à des perturbations liées aux infrastructures de transport et à des pénuries de main-d'œuvre.

À l'heure actuelle, plus de 90 % des entreprises alimentaires canadiennes connaissent des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement. Il est essentiel que le Canada s'emploie à évaluer et à améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Au terme d'un examen d'une durée d'un an, le ministère américain de l'Agriculture a publié son évaluation de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire, l'*Agri-Food Supply Chain Assessment*. Ce récent rapport définit six domaines prioritaires : la concentration et la consolidation du secteur, la main-d'œuvre, les risques écologiques et climatiques, les risques de maladie, les goulets d'étranglement dans les transports et les perturbations commerciales. Le Canada devrait lui emboîter le pas.

Recommandation 4 : Nous recommandons que le gouvernement fédéral entreprenne une évaluation de la chaîne d'approvisionnement du système agroalimentaire canadien afin de cerner les points vulnérables et de formuler des recommandations pour accroître la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous faire part de nos commentaires en prévision du budget 2022.

Cordialement,



Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale



**PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS D'URGENCE
POUR LE SECTEUR DE LA FABRICATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS
LE 25 JANVIER 2022**

Le secteur des aliments et des boissons est le plus grand secteur manufacturier au Canada et emploie près de 300 000 travailleurs. À l'heure actuelle, il fait face à une débilite crise de la main-d'œuvre, et certaines entreprises signalent des taux de postes vacants de plus de 20 %. L'incapacité à acquérir et à maintenir en poste une main-d'œuvre robuste nuit à la sécurité alimentaire et à la reprise économique du pays, en plus de compromettre sa capacité à soutenir son système agricole et alimentaire.

Les lettres de mandat émises à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap demandent qu'elles élaborent une stratégie en matière de main-d'œuvre dans le secteur agricole pour combler les pénuries de main-d'œuvre chroniques et persistantes dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments à court et à long terme.

Stratégie à long terme

Le secteur agroalimentaire a entrepris un projet de deux ans visant à élaborer un plan stratégique à long terme pour la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons afin de remédier aux problèmes chroniques de main-d'œuvre. Ce projet, dirigé par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et Aliments et boissons Canada, réunira des dirigeants et des intervenants du secteur agroalimentaire en vue d'examiner diverses questions telles que l'attractivité et la culture du secteur, le développement des compétences, l'automatisation, les groupes sous-représentés et le rôle des travailleurs étrangers. Les travaux ont débuté à l'automne 2021 et se termineront à l'été 2023.

Stratégie à court terme

Parallèlement aux travaux d'élaboration d'une stratégie à long terme, le secteur appelle de manière urgente à l'instauration de mesures immédiates à court terme pour remédier à la crise actuelle dans le secteur et stabiliser la main-d'œuvre. En novembre 2021, des membres du secteur ont exhorté les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture à mettre en œuvre des mesures immédiates pour atténuer l'urgente crise de la main-d'œuvre dans le secteur de la

fabrication des aliments et des boissons au cours des 18 prochains mois, en mettant l'accent sur un Programme des travailleurs étrangers d'urgence.

En décembre 2021, onze associations du secteur ont présenté une proposition initiale de Programme des travailleurs étrangers d'urgence. Après une consultation plus poussée, elles ont élaboré une version plus détaillée de la proposition. La nouvelle proposition s'appuie désormais sur des programmes actuellement offerts par Emploi et Développement social Canada, plus précisément le projet pilote sur les emplois d'une durée de deux ans pour les transformateurs de viandes, et l'ensemble des mesures qui y sont proposées relèvent de la compétence de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap. Elle s'inscrit également dans le mandat des ministres visant à élaborer une stratégie à court terme pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons.

ÉLARGISSEMENT DU PROJET PILOTE SUR LES EMPLOIS D'UNE DURÉE DE DEUX ANS POUR LES TRANSFORMATEURS DE VIANDES ET DU PROGRAMME PILOTE SUR L'IMMIGRATION AGROALIMENTAIRE

Lancé en décembre 2019, le projet pilote sur les emplois d'une durée de deux ans pour les transformateurs de viandes (ou projet pilote sur les EIMT) permet aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaires pour une période maximale de deux ans dans le cadre d'une même évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT). Ce projet pilote vient également appuyer la demande de résidence permanente d'un travailleur étranger temporaire et est lié au [Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire](#). Nous pensons que le projet pilote sur les EIMT et le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire pourraient être prolongés pendant une durée déterminée afin de remédier aux problèmes de main-d'œuvre immédiats auxquels fait face l'ensemble du secteur de la fabrication des aliments et des boissons.

Le secteur de la fabrication des aliments et des boissons recommande que le projet pilote sur les EIMT et le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire soient immédiatement prolongés et élargis comme suit :

- **Projet pilote sur les EIMT et Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire :**
 - Élargir l'admissibilité pour inclure le sous-secteur 311 (Fabrication d'aliments)¹ et le groupe 3121 (Fabrication de boissons) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
 - Élargir l'admissibilité pour inclure tous les codes de la Classification nationale des professions (CNP) applicables aux fabricants d'aliments et de boissons.
 - Harmoniser les délais de traitement aux normes de services du Volet des talents mondiaux et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers.
 - Prolonger le projet pilote sur les EIMT et le Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire améliorés jusqu'à la fin de 2023.

¹ Le projet pilote actuel inclut le groupe 3116 (Fabrication de produits de viande) du SCIAN.

- **Projet pilote sur les EIMT :**
 - Continuer à accepter les demandes d'EIMT d'une durée d'emploi de deux ans et élargir l'admissibilité afin d'inclure les emplois temporaires ou saisonniers.
 - Augmenter le plafond du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires à 30 %.
 - Renoncer aux exigences en matière d'affichage de poste, la durée étant actuellement établie à quatre semaines consécutives au cours des trois mois qui précèdent la présentation de la demande d'EIMT dans le cadre de ce projet pilote (ce qui prolongerait également la dérogation récemment annoncée pour le Québec).

- **Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire :**
 - Éliminer la limite quant au nombre de demandes pouvant être traitées dans le cadre du Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire.
 - Permettre aux demandeurs de soumettre des copies plutôt que des documents originaux ou de démontrer que le travailleur a acquis une expérience de travail de deux ans au Canada, pour répondre aux exigences en matière d'éducation (diplôme d'études secondaires ou de niveau supérieur [équivalence canadienne]).

En plus d'élargir ce programme pilote, nous recommandons également d'examiner les possibilités de traiter ces demandes en priorité ou de simplifier le processus de traitement des demandes au sein d'Emploi et Développement social Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.